



Convention de Minamata sur le mercure, faite à Kumamoto, le 10 octobre 2013 - Adhésion par l'Oman.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 23 juin 2020, l'Oman a adhéré à la convention désignée ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 21 septembre 2020, conformément au paragraphe 2 de l'article 31 de la convention.

